

Syntec Numérique crée le programme « 5 000 startups », une initiative inédite présidée par Bruno Vanryb pour soutenir les acteurs clés du numérique !

Le secteur numérique français regorge de talents et de projets innovants. Paradoxalement, le lancement d'une entreprise ne se limite pas à trouver la bonne idée, le marché porteur et le financement adéquat : les produits et les levées de fonds ne sont que la partie émergente d'un iceberg. Comment être parfaitement en règle avec la législation du travail ? comment bien assurer son entreprise et ses collaborateurs, y compris sur les risques métiers ? A quelle couverture santé souscrire ?... autant de sujets essentiels, souvent mis de côté par les entrepreneurs, faute de temps, de coûts et d'accès à l'information.

Pour ces raisons, Syntec Numérique se mobilise pour l'avenir de l'industrie et lance un programme inédit « 5 000 startups », présidé par Bruno Vanryb, administrateur. Objectif : proposer aux jeunes pousses un accompagnement à 360° allant au-delà des problématiques « business » et « finance ».

« La France compte aujourd'hui des milliers de startups, entre 5 000 et 7 000 dans le numérique. Actrices incontournables de notre futur, elles représentent un vivier de talents et d'innovations incroyables que nous devons accompagner pour leur permettre un développement propice à l'innovation, à l'embauche et au succès ! Au-delà de notre rôle de représentation, nous souhaitons répondre concrètement à leur besoin à travers les mêmes services et outils que pour tous nos adhérents. Pour cela, nous avons réuni autour de nous tous les experts nécessaires. Notre programme va également impliquer un certain nombre d'incubateurs, au cœur de l'écosystème numérique, avec lesquels nous signerons prochainement une convention de partenariat et qui nous permettront d'améliorer en permanence notre offre », conclut Bruno Vanryb, Président du programme « 5 000 startups ».

Une chance inédite pour accéder aux mêmes services que les grands comptes

Le dispositif « 5 000 startups », opérationnel dès le 1^{er} septembre, donnera **accès aux principaux services de Syntec Numérique pour une adhésion et une cotisation symboliques**. Sources de création d'emplois, les jeunes pousses pourront notamment diffuser leurs offres sur le site de la chambre professionnelle et également profiter de la CVthèque pour dénicher le bon candidat et le bon profil.

En parallèle, les startups bénéficieront des livrables réalisés par Syntec Numérique, comme par exemple l'accès à une centaine de guides contractuels, de contrats-type spécialement élaborés pour les entreprises du numérique.

En complément, Syntec Numérique met en place [un guichet unique startups¹](#) pour répondre à toutes leurs questions et les orienter vers le bon partenaire en fonction des besoins identifiés.

« Depuis quelques années, Syntec Numérique a changé : nous avons voulu évoluer et pu ainsi accueillir de nouveaux adhérents aux métiers innovants, des jeunes pousses ou grandes entreprises. Nous avons ainsi créé de nouvelles commissions et nouveaux comités afin de répondre à leurs enjeux et nous nous devons d'avoir un service adapté à leurs besoins. Il nous fallait les accueillir dans un lieu « unique » afin de les guider et qu'ils puissent se concentrer sur leur développement en France, comme à l'international. C'est l'objectif de ce programme ambitieux et novateur que Syntec Numérique est fier de mettre en place », commente Guy Mamou-Mani, président de Syntec Numérique.

¹ startup@syntec-numerique.fr

Un programme complet pour couvrir les besoins des startups du numérique

Au-delà des services inclus dans la cotisation, le dispositif « 5 000 startups » proposera un ensemble complet d'outils. En fonction de leurs besoins, les startups disposeront, à des prix très compétitifs, de plusieurs formules.

▪ « Innovation »*

84% des entreprises du secteur du numérique se font aider pour sécuriser leurs déclarations et par manque de connaissance du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) [Source Baromètre CIR dans le numérique – Janvier 2015]. Syntec Numérique proposera aux jeunes pousses de les accompagner dans la mise en place de ce dispositif essentiel dans les stratégies générales et de R&D.

Conseil CIR (F.Iniciativas)

- Diagnostic gratuit pour déterminer l'éligibilité ou la vulnérabilité des activités ;
- Accompagnement personnalisé selon les besoins : sécurisation, prise en charge complète...

Assurance CIR (Neotech Assurances)

- Prise en charge du montant du redressement s'il porte sur une divergence d'interprétation du fisc ou sur une position restrictive du fisc par rapport à la loi.

▪ « Assurances »*

Avec le programme « 5000 startups » de Syntec Numérique, chaque startup adhérente pourra réaliser un audit gratuit et sans engagement tant pour l'entreprise que son dirigeant.

Un pack Assurances (avec Neotech Assurances) sera proposé à des prix très intéressants permettant à chaque dirigeant d'être serein sur la protection de son entreprise et de ses salariés.

- **L'assurance RC Pro** couvre l'obligation de résultat, le risque de contrefaçon de logiciels et de brevets, les cyber-risques, l'indisponibilité d'un fournisseur (cloud, électricité ou télécom).
- **L'assurance de Dommages aux biens** couvre le risque locatif, le vol sans effraction et en tous lieux et le risque perte d'exploitation même en cas de carence fournisseur (cloud).
- **L'assurance de Responsabilité dirigeants** couvre les sociétés de moins de trois ans et prend en charge les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile, les frais de défense y compris devant les juridictions pénales, les frais de soutien psychologique...

Les dirigeants de startups auront aussi la possibilité de recourir à **une complémentaire santé complétée d'un service de conciergerie** (Audiens / Malakoff Médéric) pour gérer en toute simplicité les imprévus du quotidien (démarche administrative, baby sitting de dernière minute...).

▪ « Labellisation » *

Les jeunes entreprises que représentent les startups ont d'autant plus besoin de rassurer les clients et partenaires sur leur solidité financière et technique. **Ainsi, Syntec Numérique proposera l'accès à un service de pré-certification (Exaegis) pour évaluer et garantir leur capacité opérationnelle comprenant :**

- **Un audit gratuit de pré-labellisation** grâce à une évaluation de la Notation et de la Garantie Opérationnelle.
- **La labellisation « Truxt » (Exaegis)** afin de rassurer les clients de leur solidité financière, opérationnelle et technique.

Autre service essentiel : les dirigeants de Startups adhérentes pourront également bénéficier d'une première consultation juridique gracieuse auprès des avocats partenaires de Syntec Numérique, hors droit social (Olivia Flipo avocat) et de droit social (cabinet SDA).

**Tarifs disponibles sur demande*

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 500 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Relations presse / [Agence Wellcom](http://AgenceWellcom) : Elise Plat – Ingrid Zémor / 01 46 34 60 60 / ep@wellcom.fr – iz@wellcom.fr